



République d'Haïti
Repiblik d'Ayiti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTÈ AGRIKILTI
RESOUS NATIRÈL
AK DEVLOPMAN RIRAL

PROGRAMME DE GESTION DE L'EAU DANS LE BASSIN DE L'ARTIBONITE (PROGEB)
ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME
APPEL À CANDIDATURE N° MARNDR/PROGEB/CI/QCIN-010/20
AVIS DE RECRUTEMENT

1. Contexte et Objectif de la Consultation

La République d'Haïti a signé un accord de Don (3089/GR-HA) de vingt-sept millions-cinq-cent-mille dollars des États-Unis d'Amérique (USD 27,500,000.00) avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID), pour la mise en œuvre du Programme de Gestion de l'Eau dans le Bassin de l'Artibonite (PROGEB). La BID finance PROGEB à hauteur de vingt-cinq-millions de dollars des États-Unis d'Amérique (US\$ 25,000,000.00) et l'État haïtien fourni la contrepartie de deux-millions-cinq-cent-mille dollars des États-Unis d'Amérique (USD 2,500,000.00). Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) est l'Organisme d'exécution, via l'Unité d'Exécution du Programme. Ainsi, une partie de ces fonds sera utilisée afin de couvrir les frais engagés pour la mission de réalisation de l'Évaluation finale du Programme arrivant à terme le 31 janvier 2021.

Tel qu'établi dans l'accord de don 3089/GR-HA, une évaluation à mi-parcours du programme a eu lieu et a été validée au cours du premier semestre 2018, en se centrant principalement sur les indicateurs d'impacts, résultats et produits. Ainsi, en vue de la clôture du programme, il est également nécessaire de réaliser une évaluation finale du programme, en tenant compte du document de suivi évaluation et de la matrice des résultats. Ainsi, un appel à candidature ouvert sera lancé en vue de la réalisation de la mission d'évaluation finale.

2. Mandat et tâches du consultant

Le mandat du consultant consiste à conduire l'évaluation finale, qui a pour objectif de :

- Présenter un bilan quantitatif et qualitatif des produits et résultats et impacts obtenus par le programme ;
- Analyser les facteurs ayant favorisé ou contraint l'atteinte des résultats et objectifs prévus ;
- Identifier les leçons apprises du programme en termes de bonnes pratiques et innovations méritant d'être poursuivies, ainsi que d'échecs ou lacunes ayant eu des effets négatifs ;
- Formuler un ensemble de recommandations pour de futures interventions, dans les différents domaines concernés par le programme, ainsi que pour la durabilité des résultats atteints.

Ce travail devra être réalisé en appliquant les critères couramment utilisés en matière d'évaluation à savoir : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité.

3. Durée des prestations

La consultation s'étalera sur 14 semaines, incluant le délai d'approbation des livrables qui est d'une semaine pour chaque livrable.

4. Profil du Consultant

Le Consultant doit répondre au profil suivant :

- a) Avoir un Diplôme (préférentiellement de niveau post-gradué) en Agronomie, Gestion Sociale de l'Eau, Gestion des Ressources Naturelles ou dans un domaine similaire ;
- b) Avoir une solide expérience (préférentiellement 10 ans ou plus) dans l'évaluation de programme, conduite d'études et diagnostics en relation avec le développement rural
- c) Connaissance des problématiques de l'agriculture, des infrastructures rurales, de la gestion de bassins-versants et du développement rural en Haïti
- d) Connaissances de la gestion administrative et fiduciaire de projets financés par les bailleurs multilatéraux
- e) Bonne capacité d'analyse et de synthèse
- f) Français courant et créole

Le Consultant peut se faire appuyer d'un **Spécialiste en Génie rural**, répondant au profil suivant :

- a) Avoir un Diplôme (préférentiellement de niveau post-gradué) en Agronomie, Gestion Sociale de l'Eau, Gestion des Ressources Naturelles ou dans un domaine similaire ;
- b) Avoir une solide expérience (préférentiellement 10 ans ou plus) dans l'évaluation de programme, conduite d'études et diagnostics en relation avec les infrastructures agricoles et le développement agricole ;
- c) Connaissance des problématiques des infrastructures rurales et du développement agricole en Haïti
- d) Bonne capacité d'analyse et de synthèse
- e) Français courant et créole

5. Méthode de Sélection

Le/La Consultante sera recruté (e) par la méthode de sélection fondée sur les qualifications de consultants individuels (CI), par mise en concurrence ouverte.

6. Composition des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront obligatoirement comprendre :

- Un Curriculum Vitae détaillé (CV), rédigé en français, préférentiellement selon le canevas fourni par l'UPMP et incluant une adresse électronique et un numéro de téléphone fonctionnel ;
- La copie des diplômes¹ et certificats pertinents pour le poste ;
- Une copie de la carte d'identification nationale;
- Une copie du matricule fiscal pour l'exercice en cours.

N.B. Les TDR complets et le canevas d'élaboration de CV seront disponibles sur le site du MARNDR : www.agriculture.gouv.ht.

7. Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être acheminés, par courrier électronique, à l'adresse suivante : upmp@agriculture.gv.ht, Cc : farjaclouis@yahoo.fr, au plus tard le **29 janvier 2021**. L'objet du courrier électronique doit indiquer clairement : « **Évaluation finale de programme pour PROGEBA** ».

Pierre Flaurus Patrix SÉVÈRE
Ministre

¹Le Consultant dont la candidature est retenue devra faire légaliser ses diplômes obtenus d'une institution située en dehors d'Haïti par le Ministère des Affaires étrangères du pays d'émission ou par le consulat dudit pays en Haïti.